FRA K01 Mémoire candidat (15 hp) Université de Lund

« J'ACHÈTERAIS TOUS LES BONBONS »

Sur l'acquisition du conditionnel en français chez trois enfants bilingues successifs et deux enfants bilingues simultanés français-suédois

Anna Hjort Directrice : Anita Thomas

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. But de l'étude	2
2.1 Questions de recherche	2
3. Cadre théorique	3
3.1 L'acquisition bilingue – quelques facteurs et termes importants	3
3.2 La dominance de langue et le transfert négatif	4
3.3 Les usages du conditionnel en français	6
4. Méthode	12
5. Résultats	14
5.1 Le développement du conditionnel de Hannes	14
5.2 Le développement du conditionnel de Viola	18
5.3 Le développement du conditionnel de Valentine	20
5.4 Le développement du conditionnel de Louise	21
5.5 Le développement du conditionnel de Linnea	24
6. Discussion et conclusions	27
7. Références bibliographiques	

1. Introduction

En français, pour pouvoir bien répondre à la question populaire « Si tu gagnais énormément d'argent, qu'est-ce que tu ferais ? » il faut connaître une forme grammaticale particulière – le conditionnel. Cependant, l'acquisition du conditionnel français n'est pas un champ de recherche linguistique qui a été beaucoup étudié. Ce mémoire est consacré à l'étude du développement du conditionnel à l'oral chez deux enfants bilingues français-suédois et trois enfants suédois apprenant le français comme langue seconde d'enfant (cL2) dans une école immersive.

Dans la section suivante (2), le but de l'étude et les questions de recherche sont présentés, suivis par le cadre théorique (3), où des études importantes sur l'acquisition linguistique et sur les usages du conditionnel sont introduites. Cette section comprend aussi les hypothèses du travail. La quatrième section est consacrée à la méthode de l'étude, tandis que les résultats sont discutés en montrant le développement de chaque enfant dans la section (5). L'étude se termine par la section (6) intitulée Discussion et conclusions.

2. But de l'étude

Premièrement, l'objectif global de ce mémoire est d'élucider comment l'acquisition du conditionnel peut se développer en français, un domaine de grammaire qui n'est pas beaucoup étudié. Dans cette étude, cela se fait en examinant la production orale de trois enfants de langue première suédoise qui apprennent le français comme une deuxième langue (cL2) et de deux enfants bilingues français-suédois (2L1). Schlyter (2003) a trouvé que chez les apprenants adultes suédois, le conditionnel est une forme grammaticale acquise *tardivement*. Donc, ce serait intéressant de savoir le temps d'exposition nécessaire pour les enfants cL2 et pour les bilingues dès la naissance (2L1) pour que le conditionnel soit utilisé. Étant donné que la morphologie du conditionnel présent se compose d' « adjonction de la désinence de l'imparfait (-ais,-ait, -ions,...) à la désinence spécifique du futur (-r-) : il chante-r-ait » (Riegel 1994 : 316), un deuxième but est celui de savoir si les enfants cL2 et les enfants 2L1 de cette étude utilisent le conditionnel à la place d'autres formes verbales, et le contraire. Ci-dessous, la formule « les enfants » se rapporte aux trois enfants cL2 et aux deux enfants 2L1 de cette étude.

2.1 Questions de recherche:

Cette étude sera centrée autour des questions suivantes :

- 1. Comment les enfants produisent-ils le conditionnel au début de l'acquisition ? Comment ce phénomène se développe-t-il ?
- 2. Lorsque les enfants n'arrivent pas à produire le conditionnel, par quelle(s) forme(s) verbale(s) le remplacent-ils ?Les enfants produisent-ils le conditionnel dans des situations langagières où l'on attendrait d'autres formes verbales ?
- 3. Combien de temps d'exposition faut-il pour que les enfants puissent produire le conditionnel correctement ?

3. Cadre théorique

Dans la recherche linguistique, l'acquisition du conditionnel n'est pas beaucoup étudiée, la raison pour laquelle un but de ce mémoire est de contribuer à la compréhension de ce développement. Cependant, pour mieux comprendre ce processus, cette section commence par une introduction générale à l'acquisition des langues et surtout à l'acquisition bilingue (3.1), suivie par une présentation brève des théories de la *dominance de langue* et du *transfert négatif* (3.2). Finalement, un bilan des différents usages du conditionnel (3.3) sera fait.

3.1 L'acquisition bilingue – quelques facteurs et termes importants

Les trois premières années de la vie sont fondamentales pour le développement linguistique de l'enfant – c'est pendant cette période qu'il acquiert la base de sa ou ses première(s) langue(s). Lorsqu'un enfant commence à être exposé à une langue avant l'âge de trois ans, cette langue peut être considérée comme une première langue (L1); s'il s'agit de deux langues, toutes les deux sont de premières langues (2L1) (Meisel 2008 : 256, Klein 1989 : 28). Dans le premier cas (L1), on parle d'une acquisition de langue *monolingue*, tandis que le second cas (2L1) signifie une acquisition *bilingue* (Klein 1989 : 28). Il n'est pas indispensable au succès de l'acquisition 2L1 que la langue cible soit une langue parlée par l'un des parents d'un enfant, ou qu'il s'agisse d'une formation guidée : « il est important de noter que l'exposition à la langue cible dans l'interaction avec des locuteurs adultes suffit à rendre cette réussite possible » (Meisel 2008 : 244).

Selon Meisel, il est question d'une « acquisition enfant de la langue seconde », (cL2, anglais : childL2) (2008 : 255) si l'apprentissage commence entre 4 et 8 ans. Après 8 ans, Meisel choisit de l'appeler « acquisition L2 adulte (aL2) » (Meisel 2008 : 255). Certains

chercheurs, comme Klein (1989 : 33-34) avance une différence entre langue seconde et langue étrangère tandis que d'autres (Meisel 2008, Schlyter 2003) ne le problématisent pas. Étant donné qu'il s'agit dans cette étude d'une *formation immersive* avec des professeurs de langue première française, terme definie comme une acquisition de la langue cible dans un milieu social où la langue cible et parlée dans toutes les situations, les enfants de cette étude peuvent bien être considérés comme ayant un environnement social français, critère proposé par Klein pour l'acquisition de langue seconde (1989 : 33-34). Cela n'empêche pas que l'apprentissage de français dans cette école immersive se fait d'une manière *guidée*, caractérisation basée premièrement sur le fait que les professeurs ont un programme d'enseignement, deuxièmement sur le fait qu'ils corrigent la langue des enfants. Parfois ils les corrigent directement et quelquefois ils ne relèvent pas les fautes mais répètent la phrase avec la forme correcte – une technique nommée *recast*.

3.2 La dominance de langue et le transfert négatif

Chez les bilingues il n'est pas rare que l'une des langues devient plus forte et utilisée dans plus de situations (famille, école, amis, travail etc.) que l'autre, qui est donc la langue faible ; ce déséquilibre est appellé la *dominance de langue* (Klein 1989 : 25). L'une des conséquences de ce phénomène peut être l'*interférence* (Klein 1989 : 26) aussi nommé *le transfert négatif* (Klein 1989 : 40), où des structures grammaticales de la langue dominante sont transférées − souvent inconsciemment − à la langue faible, bien que le locuteur sache qu'elles sont incorrectes dans cette langue. Un exemple est la difficulté des locuteurs de langue espagnole de maîtriser la différence entre *que* et *qui* en français ; ils utilisent souvent *que* dans tous les contextes, comme on le fait en espagnole (Klein 1989 : 26). Chez les bilingues suédois-français, un exemple du *transfert négatif* suédois → français pourraient être d'utiliser la même

forme verbale pour toutes les personnes. En suédois les verbes ne se conjuguent jamais en personne, ce qui est une grande différence grammaticale entre le suédois et le français. Par exemple, au conditionnel présent la forme modale *skulle* + l'infinitif du verbe principale est employée pour toutes les personnes en suédois, voir le tableau ci-dessous du verbe *faire* au conditionnel présent en suédois et en français (les terminaisons français sont indiqués avec un trait d'union) :

suédois	français
jag skulle göra	je fer-ais
du skulle göra	tu fer-ais
han skulle göra	il fer-ait
vi skulle göra	nous fer-ions
ni skulle göra	vous fer-iez
de skulle göra	ils fer-aient

Tableau 1. La conjugaison du verbe faire au conditionnel présent en suédois et en français.

Klein (1989) propose que le *transfert négatif* indique qu'une phrase quelconque d'un locuteur ayant un bilinguisme *asymétrique* « est d'abord construite partiellement dans la langue dominante, puis traduite et articulée dans l'autre langue » (Klein 1989 : 26). En revanche, un étudiant de langue étrangère peut aussi expériencer le phénomène du *transfert positif*, ce qui facilite et accélère l'acquisition des structures grammaticales qui sont identiques dans les deux langues (Klein 1989 : 40). Comme la structure du conditionnel est très différente en suédois comparée au français, il n'est pas probable de voir un transfert positif, mais il sera intéressant de voir si les résultats de cette étude-ci étayeront l'hypothèse du *transfert négatif* chez les enfants bilingues dès la naissance et chez les enfants bilingues successifs, par exemple d'utiliser seulement l'infinitif au lieu d'une forme du conditionnel, ce qui est courant en suédois.

3.3 Les usages du conditionnel en français

Comme mentionné dans le but de l'étude, la morphologie du conditionnel présent français se compose d' « adjonction de la désinence de l'imparfait (-ais,-ait, -ions,...) à la désinence spécifique du futur (-r-) : il chante-r-ait » (Riegel 1994 : 316). Si la racine du futur est irregulière, on le voit aussi au conditionnel, par exemple pour le verbe *être* (futur : il ser-a, conditionnel : il ser-ait). Le conditionnel passé est construit par une forme du conditionnel présent des verbes *avoir* ou *être*) et le participe passé du verbe principale, voir le tableau cidessous :

le conditionnel présent	le conditionnel passé construit avec l'auxiliaire <i>avoir</i>	le conditionnel passé construit avec l'auxiliaire <i>être</i>
je chante-r-ais	j'aur-ais chanté	je ser-ais allé(e)
tu chante-r-ais	tu aur-ais chanté	tu ser-ais allé(e)
il chante-r-ait	il aur-ait chanté	il ser-ait allé
nous chante-r-ions	nous aur-ions chanté	nous ser-ions allé(e)s
vous chante-r-iez	vous aur-iez chanté	vous ser-iez allé(e)(s)
ils chante-r-aient	ils aur-aient chanté	ils ser-aient allés

Tableau 2. Les formes du conditionnel présent et passé en français.

Étant donné son nom, il paraît logique de croire que l'usage du conditionnel dépend toujours de la présence d'une condition, ce qui l'a rendu la classification d'une forme verbale *modale* dans la grammaire traditionelle (Riegel 1994 : 315-316). Cependant, le conditionnel est aussi utilisé dans d'autres contextes grammaticaux ; Riegel (ibid.) propose que l'emploi du conditionnel a deux valeurs principales. L'une est *temporelle* (« Je pensais que Paul viendrait demain ») (Riegel 1994 : 316) et l'autre *modale* («Ah! Si vous vouliez devenir mon élève, je vous ferais arriver à tout (Balzac) » (Riegel 1994 : 318).

En revanche, Kronning considère que le conditionnel a « trois emplois principaux » (Kronning 2002 : 561), comme il l'a montré avec la phrase ambiguë *Pierre serait riche* dans le tableau copié ci-dessous :

1. (S'il épousait Marie,)	Pierre serait / HYP / riche.	≠ Pierre allait être riche
		≠ Selon Y, Pierre est riche
2a. (Marie /se/ disait que)	Pierre serait / TEMP / riche.	≈ Pierre allait être riche
		≠ Selon Y, Pierre est riche
2b. (Deux ans plus tard,)	Pierre serait / TEMP / riche	≈ Pierre allait être riche
		≠ Selon Y, Pierre est riche
3. (Selon Y,)	Pierre serait / EMPR / riche	≈ Selon Y, Pierre est riche
		≠ Pierre allait être riche

Tableau 3. Les emplois du conditionnel selon Kronning (2002 : 561).

Le premier exemple (1) est d'un emploi modal, « hypothétique », où le conditionnel est utilisé pour signifier une conséquence de la condition dans une subordonnée commencée par si.

Cette catégorie inclut le conditionnel de politesse qui se distingue par une demande attenuée, comme « Je voudrais / J'aurais voulu rencontrer le président » ou un conseil attenué, comme « Vous devriez /Vous auriez dû approfondir cette question » (Riegel 1994 : 319). Ici, la condition est une sollicitation implicite, selon Riegel « Si je pouvais me permettre » (ibid).

Schlyter (2003), qui a fait une synthèse des itinéraires et des stades de développement en français L2, composée de six stades (1-6, où le 6 est le plus avancé), a montré qu'une formule spécifique, je voudrais, est souvent acquise au stade initial de l'apprentissage chez les apprenants suédophones, après 1-5 mois d'un apprentissage non-guidé de séjour dans un pays francophone ou d'une instruction guidée et d'un input scolaire d'environ 25-100 heures. Outre la formule je voudrais, les apprenants L2 suédois ne commencent généralement pas à utiliser le conditionnel avant le stade 4 – après 12-24 mois d'apprentissage non guidé ou 300-800 heures d'apprentissage guidé, i.e. 1-2 semestres universitaires (Schlyter 2003 : 4).

En apprenant le conditionnel par instruction guidée on commence souvent par la construction « hypothétique » du type si + imparfait + conditionnel présent, comme dans la première phrase de Kronning ci-dessus (2002 : 561). Cependant, il faut remarquer que toutes les subordonnées commencant par si ne sont pas des phrases où l'on utilise le conditionnel.

Howard (2009) propose cinq types de phrases introduites par si de différents niveaux d'hypothétiqualité dont seulement deux - (1c) et (1e) - sont construites avec le conditionnel :

Selon Howard, la construction si + présent + présent (1a) et son équivalent si + présent + futur antérieur (4) sont les moins hypothétiques. Howard appelle (1a) «a general truth », un exemple d'une enoncé entendue comme une vérité générale (2009 : 116) tandis que si + présent + futur (1b) est une hypothèse, mais plus probable que les constructions si + imparfait + conditionnel présent (1c) et son équivalent si + imparfait + conditionnel passé (2009 : 116-117).

En retournant au tableau 3 ci-dessus, les phrases (2a-b) proposées par Kronning représentent deux lectures *temporelles* – toutes les deux sont au futur du passé, mais avec la différence que (2a) est l'équivalent passé de la phrase *Marie /se/ dit que Pierre sera riche*, un énoncé subjectif, alors que (2b) est une constatation objective de ce qui se passera dans l'avenir, vu du passé (Kronning 2002 : 561), par exemple dans un roman. L'interpretation temporelle des exemples (2a-b) s'appuye sur le fait qu'ici, la forme du conditionnel dans *Pierre serait riche* est l'équivalent approximatif (\approx) de *Pierre allait être riche* – la seule différence entre ces deux phrases est que la première est le futur du passé de la phrase *Pierre sera riche*, i.e. avec le verbe *être* au futur simple, tandis que la deuxième est le futur du passé de *Pierre va être riche*, où le verbe est au futur proche. Donc, ce qui est important de noter est que dans les exemples (1) et (3), il n'est pas possible de remplacer la construction au conditionnel, *Pierre serait riche*, par la phrase *Pierre allait être riche*, ce qui est marqué avec le symbole \neq .

⁽¹a) Si vous échouez à l'examen une deuxième fois, vous n'avez pas le droit de le repasser une troisième fois

⁽¹b) Si vous m'appelez à l'avance, je viendrai vous rencontrer à la gare SNCF

⁽¹c) Si vous achetiez une voiture, je ne devrais pas vous rencontrer à la gare SNCF chaque fois

⁽¹d) Si tu reviens dans une heure, j'aurai fini mon travail

⁽¹e) Si j'étais allé en Australie pour les vacances, je ne serais pas revenu

Le troisième exemple, *Selon Y... Pierre serait riche*, constitue ce que l'appelle Kronning le conditionnel « de l'information empruntée » (2002 : 564), ou « journalistique » (2002 : 563), souvent utilisé par des journalistes dans les situations où l'information nouvelle n'est pas considérée comme suffisamment confirmée pour utiliser une forme de l'indicatif (2002 : 564). Or, l'introduction *Selon Y* ... qui spécifie la source de l'information, n'est pas obligatoire pour pouvoir utiliser une forme du conditionnel dans un tel contexte, comme l'a montré Kronning dans les exemples suivants (2-3), distinguant au même temps l'emploi journalistique du conditionnel présent de l'usage de l'indicatif présent :

- (2) « Ben Laden ne **serait** pas à Tora Bora où les combats se poursuivent » [titre] (Le Monde 08-12-2001) (Kronning 2002 : 564)
- (3) « Ben Laden n'est pas à Tora Bora où les combats se poursuivent. » (Kronning 2002 : 564)

Ci-dessus, le choix de mettre le verbe *être* au conditionnel présent dans (6) montre que l'information n'est pas complètement confirmée; l'existence d'une source de nature « ondit » est sous-entendue, ce qui permet au locuteur de rester neutre au sujet de la vérité de l'énoncé. Kronning le défine comme une valeur quantificationnelle *zéro*. L'indicatif présent dans (3) indique que l'information est assertée par le locuteur (le journaliste), la donnant une valeur quantificationnelle *vraie* (Kronning 2002 : 564-567).

En somme, l'emploi du conditionnel en français se divise en trois types généraux : hypothétique, temporelle et information empruntée. Pour les apprenants suédois L2, il s'est avéré qu'à l'exception de la formule *je voudrais*, acquise au tout début des études (Schlyter 2003 : 4), c'est souvent le conditionnel du type hypothétique qui apparaît le plus tôt, avec ou sans la condition explicite introduite par *si...* (Bartning et Schlyter 2004 : 288) :

(4) je ne pourrais jamais vivre # toute l'année à la campagne, ... je choisirais la ville, je pense (ibid.)

Ici, on pourrait s'imaginer une condition sous-entendue comme *si j'avais le choix*, mais cette phrase-ci (4) exemplifie que le conditionnel hypothétique sans condition explicite est très répandu en français. Cependant, il faut répéter que normalement, l'acquisition du conditionnel chez un apprenant L2 est atteinte tardivement – l'exemple (4) ci-dessus est une énoncé d'un apprenant L2 du stade 5, niveau atteint après approximativement 3 ans de séjour non-guidé ou vers le troisième / quatrième semestre universitaire quand il s'agit d'une formation guidée (Schlyter 2003 : 4). Howard (2009), montre que le conditionnel est difficile à maîtriser même pour les apprenants aL2 avancés de 20-22 ans avec7-8 ans d'apprentissage, dont 2-3 ans d'études universitaires . Les informants de Howard (de langue maternelle anglais) utilisent le conditionnel assez fréquemment dans leurs conversations, mais il s'est avéré que la forme et le contexte posent de problèmes surtout dans les contextes du conditionnel passé, et quand ils n'arrivent pas à produire le conditionnel ils utilisent le plus souvent le présent (2009 : 125).

Ce sera intéressant de voir si les résultats des études antérieures *d'acquisition tardive* de la maîtrise du conditionnel en français peuvent être confirmés par les données de cette étude sur des enfants 2L1 et cL2, bien que les bilingues dès la naissance et les enfants cL2 de cette étude acquièrent le français dans un milieu social francophone avec des locuteurs de langue maternelle français. En revanche, le plus souvent (au moins en Suède) les apprenants adultes L2 commencent à étudier le français comme langue étrangère à l'âge de 12-13 ans ou plus tard, avec un professeur qui le plus souvent n'a pas le français comme langue maternelle, donc il s'agit dans ce cas-là d'un apprentissage non-immersive guidée.

Pour résumer ce cadre théorique, l'influence hypothétique des facteurs suivants sur le développement du conditionnel sera analysée plus tard dans cette étude (section 5 – résultats) :

- la formation L2 *immersive guidée* est-elle un facteur qui avance l'acquisition du conditionnel, comparée à l'immersion non-guidée et à l'apprentissage non-immersive guidée des apprenants de Schlyter (2003) ou est-ce que le conditionnel est toujours acquis *tardivement* ?
- l'hypothèse de la *dominance* de langue, qui selon Klein (1989) aboutit parfois à une *transfert négatif* (aussi nommé une *interférence*) des structures grammaticales de la langue forte à la langue faible dans quelle mesure peut-elle être étayée au sujet de l'acquisition du conditionnel français dans ce contexte cL2 / 2L1 ?

4. Méthode

Afin d'analyser l'acquisition du conditionnel, j'ai écouté des fichiers sonores des conversations guidées entre cinq élèves de l'école Lycée Saint Louis à Stockholm et des intervieweurs qui leur ont donné différentes tâches à faire à l'oral. Trois des cinq élèves sont bilingues successifs français-suédois (cL2) et deux élèves sont bilingues simultanés français-suédois (2L1). Les transcriptions de ces enregistrements, contrôlées par un/e responsable du projet, ont été utilisées pour verifier ce que disent les participants dans les situations où il est difficile à entendre. Chaque enfant est interviewé individuellement, le plus souvent par une institutrice connue par l'enfant, mais parfois par un des chercheurs du groupe de l'Université de Lund. Les participants analysés dans ce travail sont les suivants (les prénoms sont des pseudonymes) :

Enfants cL2. Âge de commencement des études du français :	Enfants 2L1:
1) Hannes: 6; 6, en entrant au Lycée Saint Louis.	4) Louise : bilingue français-suédois dès
	la naissance
2) Viola: 6; 4, en entrant au Lycée Saint Louis.	5) <i>Linnea</i> : bilingue français-suédois dès
	la naissance
3) Valentine : 6 ; 5, en entrant au Lycée Saint Louis.	

Tableau 4. Participants de l'étude

Comme on le voit ci-dessus, trois enfants – Hannes, Viola et Valentine – sont des apprenants du français cL2 à partir de l'âge de six ans. L'une de ces trois enfants, Valentine, a deux langues premières, le suédois et le kurde. Deux enfants participants, Louise et Linnea, sont bilingues français-suédois dès la naissance (2L1). Le choix des participants cL2 est fait premièrement selon l'âge de début des études du français ; ces trois enfants ont commencé à presque le même âge (6 ; 4 / 6 ; 5 / 6 ; 6). Deuxièmement , le choix s'est basé sur le fait qu'il y avait au moins un enregistrement de tous ces trois enfants après le même temps d'exposition (15 mois), afin de pouvoir mieux comparer les données. Les enfants 2L1 sont choisies aléatoirement selon le critère d'avoir au moins deux enregistrements où elles avaient exactement le même âge (6 ; 9 et 8 ; 0 dans cette ètude).

Pour chaque conversation, les contextes où l'on attendrait une forme du conditionnel, par exemple en répondant à la question présentée dans l'introduction « Si tu gagnais énormément d'argent, qu'est-ce que tu ferais ? » sont notés (la forme correcte ainsi que la forme produite par l'enfant) afin de pouvoir comparer si l'enfant arrive à produire le conditionnel correctement. Cependant, comme on le voit ci-dessous dans la section (5), il y a aussi de nombreux situations, par exemple des tests sur la temporalité, dans lesquelles les enfants utilisent le conditionnel à la place d'une autre forme verbale, ce qui est aussi noté et analysé. Afin de choisir la forme correcte, les enfants peuvent être guidés par l'introduction générale que donne l'interviewer, par exemple « le petit garçon pense que dans quelques années, une fois grand... » pour que les enfants comprennent qu'il faut par exemple utiliser le futur simple ou le futur proche (voir l'exemple (10)). Parfois, ils peuvent se baser sur une telle introduction générale ainsi que les formes verbales qu'utilise l'intervieweur , puisque celles - ci sont les formes correctes dans le contexte cible, voir l'example (5) de Hannes où l'interviewer le guide avec une introduction générale « si tu... » qui vise l'emploi du conditionnel, et le corrige avec de la technique recast, et avec des questions :

(5) INV: Si tu gagnais beaucoup d'argent...

CHI: Je sais pas qu'est-ce que je <u>vais faire</u> INV: Ou'est-ce que tu **ferais**? Imagine!

CHI: Je prendrais l'avion et je <u>vais aller</u> dans toutes les pays

INV: Tu prendrais l'avion et tu irais dans tous les pays?

CHI : Oui. /.../

INV : qu'est-ce que tu ferais encore ?

CHI : ehm <u>j'ache</u> [/] <u>j'achetais</u> toute la terre

INV: Tu quoi?

CHI : *J'achèterais* toute la terre ! /.../

Toutes les données sont présentées dans des tableaux, un par enfant, afin de montrer leur développement individuel.

5. Résultats

Dans les situations linguistiques où l'on attendrait le conditionnel, il s'est avéré que les enfants de cette étude ont choisi plusieurs stratégies différentes pour s'exprimer. Le phénomène opposé, où le conditionnel est utilisé à la place d'autres formes verbales, est fréquent aussi. Étant donné que cette étude concerne le français oral, il faut mentionner qu'à l'oral, le conditionnel présent et le futur simple soient souvent homophones en première personne, prononcé ou bien [pRãRE] ou bien [pRãRE] :

- (6) l'été prochain, **j'irai** aux États-Unis (futur simple)
- (7) si je gagnais au loto, **j'irais** aux États-Unis (conditionnel présent)

La présentation des résultats se fait premièrement d'une perspective individuelle. Le développement de chaque enfant est décrite dans sa propre section – l'emploi du conditionnel chez les trois enfants cL2 (Hannes, Viola et Valentine) – seront discutés dans les sections 5.1-5.3, suivi par une présentation de l'acquisition des enfants du groupe des bilingues, Louise (section 5.4) et Linnea (section 5.5). La discussion contrastive du développement des cinq enfants et les conclusions se trouvent dans section 6, Discussion et conclusions.

5.1 Le développement du conditionnel de Hannes

Comme mentionné dans la section (4), Hannes a commencé ses études à l'école immersive à l'âge de six ans et six mois (6; 6). Au début de l'acquisition, après 15 mois d'exposition, Hannes n'arrive pas à employer une forme du conditionnel dans le contexte juste – il n'y a pas d'occurence ni duconditionnel présent ni du conditionnel passé utilisé correctement, ce que l'on voit dans le tableau 5 (Hannes 2).

	contexte – forme employé par Hannes	Hannes 2. Age 7; 10. Mois d'exposition:	Hannes 4. Age 8 ; 4. Mois d'exposition : 21	Hannes 9. Age 9; 7. Mois d'exposition:
usage correct	conditionnel présent – conditionnel présent	-	prendrais, achèterais (2)	seraient (3)
usage correct	conditionnel passé – conditionnel passé	-	-	aurait dû
usage correct	conditionnel présent - indicatif présent	veux (2)	joue	-
usage noncorrect	conditionnel présent – imparfait	-	(ache), achetais	-
usage noncorrect	conditionnel présent – futur proche	-	vais faire, vais aller	-
usage noncorrect	imparfait – conditionnel	croirais	-	feraient (2)

Tableau 5. Le développement du conditionnel de Hannes. Le nombre d'occurences entre parenthèses.

Cependant, dans cet enregistrement (Hannes 2), on trouve deux exemples (8-9) de contextes où une forme du conditionnel présent, *voudrais*, serait préférée, mais ici Hannes choisit de s'exprimer à l'indicatif présent :

- (8) INV : *Qu'est-ce qu'elles ont demandé à l'hôtel ?*CHI : *Mm je <u>veux</u> avoir un chambre* (Hannes 2. Âge 7 ; 10. 12 mois d'exposition)
- (9) INV: Donc elles ont fini par trouver une chambre? CHI: oui /.../ et elle a dit moi je <u>veux</u> aller &alaché [= ? aller chez alt = chercher] les garçons (Hannes 2. Âge 7; 10. 12 mois d'exposition)

Pour comparer aux apprenants adultes suédois dans l'étude de Schlyter (2003 : 4), ils commencent à utiliser la formule *voudrais* dans le stade initial, après 1-5 mois d'input nonguidé dans un milieu francophone, ou après un input guidé de 25-100 heures (100 heures correspondent le plus souvent à *une année scolaire* au lycée suédois). Alors, après une année de scolarisation immersive guidée, Hannes n'a pas encore commencé à utiliser la formule *voudrais* donc à cet égard il est un peu en retard comparé aux apprenants adultes de Schlyter. Il s'est avéré possible d'identifier une forme du conditionnel présent, *croirais*, dans l'exemple (10) ci-dessous, mais elle est employée dans un contexte d'imparfait, au lieu de *croyais* :

(10) CHI: Et les pizza elles étaient comme ça grosses

INV: Très grandes?

CHI : Oui alors je <u>croirais</u> avant que la pizzeria (xxx plus grand) si y en avait des pizzas qui sont trop

grosses

(Hannes 2. Âge 7; 10. 12 mois d'exposition)

Six mois plus tard, après 21 mois d'exposition, Hannes fait la tâche « Si tu gagnais énormément d'argent, qu'est-ce que tu ferais ? » ; à ce moment-là, il a commencé à utiliser le conditionnel, mais ce n'est pas encore un emploi conséquent, ce que l'on voit dans l'exemple (11) ci-dessous :

```
(11) INV: Si tu gagnais beaucoup d'argent...

CHI: Je sais pas qu'est-ce que je vais faire

INV: Qu'est-ce que tu ferais? Imagine!

CHI: Je prendrais l'avion et je vais aller dans toutes les pays

INV: Tu prendrais l'avion et tu irais dans tous les pays?

CHI: Oui. /.../

INV: Qu'est-ce que tu ferais encore?

CHI: Ehm j'ache [/] j'achetais toute la terre

INV: Tu quoi?

CHI: J'achèterais toute la terre! /.../

INV: Et qu'est-ce que tu ferais avec toute la terre?

CHI: Je sais pas

CHI: Je joue peut-être aux billes avec.

INV: /.../ Tu as une autre idée?/.../

CHI: J'achèterais tous les bonbons! (Hannes 4. Âge 8; 4. 18 mois d'exposition)
```

Il commence par une forme du futur proche, *je vais faire*, mais il connaît conjuguer et employer quelques formes du conditionnel présent puisque lorsque l'interlocutrice introduit la forme *ferais*, Hannes utilise une forme du conditionnel pour le verbe *prendre*. En somme, il mélange un emploi correct du conditionnel présent (*prendrais*, *achèterais*) avec des formes du futur proche (*je vais faire*), de l'imparfait (*j'achetais*) et de l'indicatif présent (*joue*). En revanche, il ne choisit pas ici le conditionnel dans les contextes où une autre forme verbale est attendue.

Dans le dernier enregistrement de cette étude (Hannes 9), après trois ans (36 mois) à l'école immersive, Hannes utilise le conditionnel présent ainsi que le conditionnel passé d'une manière libre, sans que l'interlocutrice en ait introduit une forme, c.f. les exemples (12) et (13):

(12) CHI: et [/] et [/] ceux qui gagnaient, il fa- + // s'il était égal, il fallait faire un autre, avec ceux qui ga- [//] faisaient le premier, en juste, <u>seraient</u> le premier. Ceux qui <u>feraient</u> le deuxième, et juste, <u>seraient</u> les deuxièmes. mais ceux qui <u>feraient</u> le troisième, mais juste, ils <u>seraient</u> les troisièmes.

(Hannes 9. Âge 9; 7. 33 mois d'exposition)

(13) CHI: je ne sais pas si on l'a fait

INV: d'accord

CHI: et la bouteille, on <u>aurait dû</u> faire mais on a pas fait

(Hannes 9. Âge 9; 7. 36 mois d'exposition)

Dans (12), Hannes commence par la condition à l'imparfait « *s'il était égal* », suivie par la forme du conditionnel présent *seraient*. Or, il utilise parfois le conditionnel d'une manière incorrecte au lieu d'imparfait, comme on le voit dans la forme *feraient*, où il l'a mélangé à *faisaient*, forme qu'il a employé au début de la phrase. La formule *aurait dû*, dans (13), est le premier exemple du conditionnel passé chez Hannes dans les données de cette étude, après une exposition de 36 mois.

5.2 Le développement du conditionnel de Viola

Viola a commencé à étudier le français à l'âge de 6 ; 4. Un dénominateur commun pour les données du premier enregistrement étudié dans ce travail (Viola 3), fait après une période d'exposition de 15 mois, c'est qu'il paraît qu'elle connaisse bien les conjugaisons au conditionnel de plusieurs verbes, mais elle n'arrive pas du tout à les employer dans les contextes corrects (voir le tableau 6 ci-dessous).

	contexte – forme	Viola 3. Age 7; 11. Mois d'exposition: 15	Viola 4. Age 8; 2. Mois d'exposition: 18
usage correct	conditionnel présent – conditionnel présent	-	achèterais (3)
usage noncorrect	conditionnel présent – indicatif présent	-	veux (2)
usage noncorrect	conditionnel présent – infinitif	-	faire
usage noncorrect	conditionnel présent – futur proche	-	va prendre
usage noncorrect	futur simple/proche – conditionnel présent	boirait, conduirait, prend(e)rait, prendrait	-
usage noncorrect	imparfait – conditionnel présent	condurirait [sic]	-
usage noncorrect	passé composé – conditionnel présent	ferait, mordrait	-
usage noncorrect	indicatif présent – conditionnel présent	prendrait	-

Tableau 6. Le développement du conditionnel de Viola. Le nombre d'occurences entre parenthèses.

Elle utilise le conditionnel présent au lieu du futur simple dans quatre phrases dans le test de temporalité, pour les verbes *boire*, *conduire* et *prendre* (2 occurences), bien que l'interlocutrice ait indiqué qu'il s'agit du futur avec des signes comme « *dans quelques années...* » ou « *une fois grand...*», voir l'exemple (14) :

(14) INV : le petit garçon pense que dans quelques années, une fois grand

CHI : il <u>boirait</u> du vin

INV: oui quand il sera très grand, il pourra boire du vin, il boira du vin (Viola 3. Âge 7; 11. 15 mois

d'exposition).

L'exemple (15) montre que Viola remplace aussi l'imparfait par le conditionnel dans

l'enregistrement 3:

(15) INV: Alors il y a très longtemps, quand il était petit

CHI: Il condurirait [sic] les tracteurs.

INV : Oui il y a très longtemps tout petit il conduisait un tracteur avec son papa

(Viola 3. Âge 7; 11. 15 mois d'exposition).

Il y a aussi deux occurences du conditionnel présent dans un contexte où l'on s'attendrait

à trouver le passé composé (voir le tableau 6 ci-dessus) – dans l'exemple (16), il s'est avéré

qu'elle ne maîtrise pas complètement le passé composé alors elle le confond avec le

conditionnel et même le répète :

(16) INV : il se rappelle aussi qu'hier matin en jouant

CHI: il mordrait une chat [//]un chat

INV: oui hier matin

CHI : il <u>mordrait</u> une chat

INV: hier matin il a mordu le chat (Viola 3. Âge 7; 11. 15 mois d'exposition).

Au temps de l'enregistrement 4, après une exposition de 18 mois, i.e. seulement trois

mois de plus comparé au troisième enregistrement analysé ci-dessus, le développement du

conditionnel de Viola montre un pattern assez différent. Auparavant, elle avait utilisé le

conditionnel d'une manière passe-partout (voir le tableau 6) dans les contextes incorrectes,

tandis que dans le quatrième enregistrement, elle ne le fait plus. En revanche, Viola arrive à

employer le conditionnel présent correctement pour le verbe acheter (3 occurences) :

(17) INV : si tu gagnais énormement d'argent qu'est-ce que tu ferais ?

CHI: euh # j'achèterais un [//] une maison /.../

INV : bon tu achèterais une maison

CHI : <u>achèterais</u> beaucoup de [/] de # comment s'appelle

INV : je sais pas, dis-le en suédois si tu te souviens plus

 $\mathbf{CHI}: @s\ mat$

INV: des choses à

CHI: à nourriture

INV : voilà tu achèterais beaucoup de nourriture

INV : mais il te reste encore énormement d'argent, qu'est-ce que tu ferais ?

CHI : euh <u>achèterais</u> une école (Viola 4. Âge 8 ; 2. 18 mois d'exposition)

Cependant, cela ne veut pas dire qu'elle maîtrise déjà le conditionnel. Dans la première phrase

de (17) elle s'exprime avec une phrase complète. À l'instar de Hannes, Viola a prononcé

quelques phrases dans lesquelles elle utilise l'indicatif présent, *veux*, au lieu du conditionnel

19

présent *voudrais* (exemple 18) et comme lui aussi, elle choisit parfois de s'exprimer au futur proche (exemple 19) :

(18) INV: qu'est-ce que tu ferais?

CHI : je <u>veux</u> être maître... maîtresse, et je <u>veux</u> être dicteur [//] directeur

(Viola 4. Âge 8; 2. 18 mois d'exposition).

(19) INV : ça c'est une bonne idée. Et qu'est-ce que tu ferais à Gröna Lund avec tous ton argent ?

CHI : je <u>va prendre</u> @s bergochdalbanan

INV: mhm en français on dit les montagnes russes (Viola 4. Âge 8; 2. 18 mois d'exposition).

Finalement, il y a une occurence où Viola utilise l'infinitif (exemple 20) :

(20) INV: Alors tu prendrais les montagnes russes.

CHI: Oui et faire de loterie. (Viola 4. Âge 8; 2. 18 mois d'exposition).

5.3 Le développement du conditionnel de Valentine

Valentine a commencé à étudier le français à l'âge de 6 ; 5. Dans les enregistrements étudiés ici, après 15 et 28 mois d'exposition, elle parle couramment avec une grande confiance en elle pendant la plupart des conversations. Cependant, elle n'arrive pas à produire le conditionnel dans un contexte correct, ni après 15 ni 28 mois d'exposition, voir le tableau 7 ci-dessous :

	contexte – forme	Valentine 3. Age 8 ; 1. Mois d'exposition : 15	Valentine 7. Age 9; 1. Mois d'exposition: 28
usage correct	conditionnel présent – conditionnel présent	-	-
usage noncorrect	conditionnel présent – indicatif présent	veux	-
usage noncorrect	futur simple/proche – conditionnel présent	réparerait	mordrait
usage noncorrect	imparfait – conditionnel présent	cond(r)uirait	pendrait

Tableau 7. Le développement du conditionnel de Valentine. Le nombre d'occurences entre parenthèses.

Dans Valentine 3, elle utilise *veux* au lieu de *voudrais* ou d'une autre verbe au conditionnel, un trait qui est commun entre les trois enfants cL2 Hannes, Viola et Valentine. Dans l'exemple (21), l'interlocutrice indique par son choix de forme verbale *aimerais* qu'elle considère que le conditionnel est plus correct que l'indicatif présent dans cette phrase :

(21) CHI: Ben moi je sais pas si on peut aller à la piscine encore, mais je <u>veux</u> parce que c'était rigolo INV: Mhm tu aimerais aller à la piscine (Valentine 3. Âge 8; 1. 15 mois d'exposition)

Valentine est capable de conjuguer des verbes au conditionnel, mais après 15 mois ainsi qu'après 28 mois, elle emploie ces formes dans des contextes du futur simple/proche, voir (22 a-b):

(22a) INV: plus tard dans quelques années

CHI : elle [/] elle [/] réparerait les voitures

INV : oui plus tard elle réparera

CHI: les voitures (Valentine 3. Âge 8; 1. 15 mois d'exposition)

(22b) INV : dans quelques années, plus tard

CHI: il [/]il mordrait [//]une gros

INV: un gros bout de bois?

CHI: oui (Valentine 7. Âge 9; 1. 28 mois d'exposition).

Le conditionnel remplace aussi l'imparfait dans les enregistrements de Valentine après 15 et 28 mois d'input français (23 a-b) :

(23a) INV: et il se souvient qu'il y a très longtemps encore enfant très souvent

CHI: il euh

INV: tu sais il adore conduire

CHI : il cond(r)uire [//]il cond(r)uirait les tracteurs (très hésitante)

INV: oui il conduisait le tracteur avec son papa (Valentine 3. Âge 8; 1. 15 mois d'exposition)

(23b) INV: il se souvient qu'il y a très longtemps, alors beaucoup plus petit que maintenant, mais souvent

CHI: il peint [//]il peindra [//] il pendrait des [//] ses voitures [//] ses petites voitures

INV: pegnait ses petites voitures (Valentine 7. Âge 9; 1. 28 mois d'exposition)

En somme, Valentine a introduit des formes du conditionnel présent après 15 mois, mais toujours à 28 mois, elle n'a pas encore acquis l'emploi du conditionnel, i.e. de pouvoir l'utiliser dans les contextes corrects.

5.4 Le développement du conditionnel de Louise

Louise est bilingue français-suédois dès la naissance (2L1), donc elle, à l'instar de Linnea (section 5.5) fait parti du groupe contrôl afin de pouvoir comparer le développement du conditionnel chez les enfants 2L1 au développement de Hannes, Viola et Valentine – les enfants cL2 de l'étude.

À l'âge de six ans et neuf mois, ayant vécu dans un milieu bilingue toute sa vie, il s'est avéré dans le tableau 8 ci-dessous que dans le deuxième enregistrement avec l'intervieweur (Louise 2 dans Tableau 8), Louise n'arrive pas à produire le conditionnel dans un contexte correct à l'enregistrement :

	contexte – forme	Louise 2. Age 6 ; 9. Exposition dès la naissance	Louise 6. Age 8 ; 0. Exposition dès la naissance
usage correct	conditionnel présent – conditionnel présent	-	-
usage correct	conditionnel passé – conditionnel passé	-	aurais acheté
usage noncorrect	conditionnel présent – infinitif	-	aller (2), voyager, acheter, voler
usage noncorrect	futur simple/proche – conditionnel présent	serait (2)	-
usage noncorrect	imparfait – conditionnel présent	-	serais (2)

Tableau 8. Le développement du conditionnel de Louise. Le nombre d'occurences entre parenthèses.

Dans cet enregistrement, Louise montre qu'elle connait la forme du conditionnel présent du verbe *être*, mais comme on le voit dans l'extrait (24) ci-dessous, elle l'utilise dans un contexte où l'on attendrait le futur simple ou le futur proche, ce qui est indiqué par la phrase de l'interwieveur « quelques années plus » :

(24) INV: Alors il ne sait pas encore /.../ quelques années plus

CHI: il conduit un un camion quand il serait plus grand

/ /

INV : Il cueille les framboises maintenant /.../ il aimerait /.../ une fois grand

CHI: il prend toutes les pommes et il mange les pommes et...

INV: mhm

CHI: Quand il serait plus grand...

INV: Oui. Il peut cueillir plein de fruits. Qu'est-ce qu'il va faire, plus grand?

CHI: Il va aller cueillir les pommes, les fraises et tout (Louise 6 ; 9. Exposition dès la naissance)

Le but de la conversation de l'exemple (24) est donc de voir si l'enfant peut produire des formes correctes du futur dans un contexte donné, mais Louise utilise le conditionnel (*serait*) deux fois au lieu d'une forme du futur. L'exemple (24) de Louise montre qu'à l'âge de 6 ; 9, elle ne maîtrise pas le futur. Bien qu'elle soit bilingue dès la naissance, elle choisit l'indicatif présent ou le conditionnel dans ce contexte, jusqu'au moment où l'intervieweur introduit une

question où l'on entend directement le futur proche « *Qu'est-ce qu'il <u>va faire</u>, plus grand ? »*– après cela, Louise répond correctement au futur proche.

Dans l'enregistrement Louise 6, à l'âge de 8 ; 0, il y a plusieurs exemples d'autres formes verbales dans les contextes où l'on attend une forme du conditionnel. En suédois parlé il n'est pas obligatoire en interaction d'utiliser ni le pronom personnel ni l'auxiliare (la forme *skulle*) avant le verbe à l'infinitif pour construire un énoncé au conditionnel. Dans l'exemple (25), il est possible de les omettre en suédois grâce à l'interaction, ce que fait Louise aussi en français (où il est possible en interaction, mais pas à l'écrit):

```
(25) INV: Et si tu pouvais avoir des pouvoirs extraordinaires /../ qu'est-ce que tu ferais? CHI: voler dans l'air (Louise 8; 0. Exposition dès la naissance)
```

Louise continue à parler à l'infinitif dans la conversation autour du lot :

```
(26a) INV: Si tu gagnais beaucoup d'argent, qu'est-ce que tu ferais?
```

CHI : Aller à Gröna Lund.

INV : Et qu'est-ce que tu ferais encore ?

CHI: Acheter une voiture

/...

INV : Et puis [//] tu aurais beaucoup d'argent là, qu'est-ce que tu ferais encore ?

CHI: Mm peut-être aller à [//] voyager quelque part (Louise 8 ; 0. Exposition dès la naissance).

Comme on le voit, au début de l'exemple (26a), Louise utilise uniquement la forme de l'infinitif (aller, acheter, aller, voyager) dans tous les contextes du conditionnel. Quand l'intervieweur répète la question (26b), elle choisit le conditionnel deux fois au lieu de l'imparfait dans la condition / la question *Si je serais grande ou petite* (?) mais à la fin, elle arrive à utiliser le conditionnel passé *j'aurais acheté* dans un contexte correct :

```
(26b) INV: Et dis-moi, imagine si tu gagnais beaucoup d'argent [//]si tu gagnais au loto...
```

CHI: mm

INV : Qu'est-ce que tu ferais ?

CHI: Si je serais grande ou petite?

INV: comme tu veux

CHI: Si je serais grande j'aurais acheté une maison. (Louise 8 ; 0. Exposition dès la naissance)

Donc, il s'est avéré que Louise ne choisit le conditionnel présent aucune fois pour répondre aux questions dans (25), (26a) ou (26b), bien que l'intervieweur l'ait déjà utilisé plusieurs fois. En revanche, sa réponse montre qu'elle connaît la construction du conditionnel passé.

Afin de tester l'hypothèse de *transfert négatif* (Klein 1989 : 40), du suédois (la langue qui semble dominante pour Louise) sur la grammaire du français (sa langue dite faible) l'intervieweur lui donne la même tâche en suédois. Comme montré en (26c), Louise employe la même construction d'infinitif en suédois comme en français dans les cas où l'on s'attend à une forme du conditionnel :

(26c) INV : *Om du vann jättemycket pengar på lotto, vad skulle du göra då* (Si tu gagnais beaucoup d'argent au loto, qu'est-ce que tu ferais ?)

CHI: öh, köpa ett hus (et ben, acheter une maison)

INV : ja (oui)

CHI: och en bil (et une voiture)

CHI: och [/] och <u>åka</u> till Gröna Lund (et [/] <u>aller</u> à Gröna Lund)

INV: åka till Gröna Lund? (aller à Gröna Lund?)

CHI : ja (oui)

(Louise 8, 0. Exposition dès la naissance. Interviewée en suédois).

5.5 Le développement du conditionnel de Linnea

À l'instar de Louise, Linnea est bilingue dès la naissance (2L1). Dans cette section, il s'avère que leur niveau respectif d'acquisition du conditionnel est très différent bien que toutes les deux aient le même âge aux moments des deux enregistrements (6; 9 et 8; 0, respectivement). Voici ci-dessous le développement du conditionnel de Linnea:

contexte – forme	Linnea 2. Age 6 ; 9. Exposition dès la naissance	Linnea 6. Age 8 ; 0. Exposition dès la naissance
conditionnel présent – conditionnel présent	serais, aiderais (2), serais faire (\approx), ferais (2)	donnerais , je m'achètera (≈)
conditionnel passé – conditionnel passé	aurait eu	-
conditionnel présent – futur proche	vais expliquer	je vais m'acheter
futur simple – conditionnel présent	lirait, prendrait, écrirait	-
imparfait – conditionnel présent	écrirait	-

Tableau 9. Le développement du conditionnel de Linnea. Le nombre d'occurences entre parenthèses.

En regardant ce tableau, c'est clair que Linnea connaît les formes du conditionnel présent et du conditionnel passé à l'âge de 6 ; 9, mais ce n'est pas une maîtrise complète étant donné

qu'elle les utilise dans les contextes corrects aussi que dans les contextes où l'on attendrait le futur simple ou l'imparfait. Voici un exemple (27) d'un contexte qui demande une forme du futur, dans lequel Linnea se servit des formes du conditionnel prèsent – *lirait*, *prendrait*, *écrirait* – et aussi une forme de l'indicatif présent, *lit* :

(27) ASS: dans quelques années...

CHI: il re-[/] lirait_les journal

ASS: oui, tu peux répéter, dans plusieurs années

CHI: il lit des journal

ASS: d'accord, il lira le journal /.../

ASS: dans quelques années, une fois grand CHI: il [/] il <u>prendrait</u> de gros batons /.../ ASS: dans quelques années, dans longtemps

CHI : elle <u>écrirait</u>

ASS : elle écrira des histoires, peut-être

CHI: oui. (Linnea 6; 9. Exposition dès la naissance)

Donc, à l'âge de 6 ; 9, la grammaire de Linnea n'est pas encore acquise par rapport à la distinction entre contexte et forme, ce qui s'avère aussi dans l'exemple (28) ci-dessous, où Linnea choisit le conditionnel dans un contexte d'imparfait :

(28) ASS: avant d'apprendre à écrire les lettres

CHI: elle <u>écrirait</u> [//]elle écrit [//] elle dessinait les chiffres

ASS: oui, elle écrivait de chiffres (Linnea 6; 9. Exposition dès la naissance).

Aussi, il y a une occurence où elle choisit le futur proche au lieu du conditionnel présent :

(29) INV: ah, ça c'est très bien, ça c'est une bonne maîtresse. Et qu'est-ce que ferais d'autre?

CHI: je [/] je [//] si [/]si tout le monde dit qu'il ne comprend pas, ben, je vais leur expliquer au tableau.

(Linnea 6; 9. Exposition dès la naissance)

Ci-dessus, Linnea utilise le futur proche *je vais leur expliquer*, bien que l'intervieweur ait introduit le conditionnel avec la forme *ferais*, mais plus tôt dans la conversation de ce thème (30) elle parle au conditionnel presque correctement, sauf la forme *serais faire* au lieu de *ferais*:

(30) INV : et qu'est-ce que tu ferais si t'étais maîtresse?

CHI: je [/] je serais [/] je serais faire [//] j'aiderais les enfants

INV : à quoi faire ?

CHI: xxx <u>j'aiderais</u> les enfants si ils ne comprend pas la consigne

INV: et qu'est-ce qu tu ferais de [/] d'extraordinaire, quand t'expliquerais pas les consignes?

CHI: ben, je [/] ben je ferais [/] je ferais, euh... (Linnea 6; 9. Exposition dès la naissance)

Ici, on voit que Linnea reprend correctement la forme *ferais* de l'interviewer, mais elle n'arrive pas à en faire une phrase. Les résultats de l'enregistrement avec Linnea à l'âge de 6; 9, montrent aussi que le conditionnel passé (31) est employé une fois. L'usage est correct concernant le contexte et la forme :

(31) INV : qu'est-ce qu'ils feraient sans toi, tes parents, si t'étais pas là pour leur donner la main ? CHI : maman elle <u>aurait eu</u> très peur et papa aussi. (Linnea 6 ; 9. Exposition dès la naissance)

À l'âge de 8 ; 0, Linnea continue à varier entre le futur proche (32) et le conditionnel présent (33) dans le contexte du conditionnel :

- (32) INV: Si tu gagnais au loto qu'est-ce que tu ferais?

 CHI: euh, je <u>vais [/] je vais m'acheter</u> des bijoux et aussi un coffre-fort (Linnea 8; 0. Exposition dès la naissance)
- (33) INV: et dis-moi si tu gagnais beaucoup d'argent qu'est-ce qu tu ferais avec tout cet argent? CHI: je <u>donnerais</u> un peu aux pauvres et après <u>je m'achètera</u> de la nourriture (Linnea 8; 0. Exposition dès la naissance).

Dans l'exemple (33) Linnea commence par une forme de conditionnel correcte, *je donnerais*, mais puis elle n'arrive pas à produire le terminaison de conditionnel pour le verbe acheter, donc elle utilise la forme de la troisième personne du futur simple, *achetera*, à la place du première personne du conditionnel présent, *achèterais*. Ces exemples montrent qu'elle connait beaucoup de formes de conditionnel, mais elle ne le maîtrise pas complètement à l'âge de huit ans.

6. Discussion et conclusions

Comme mentionné dans la section (2), l'objectif global de ce mémoire a été d'élucider comment l'acquisition du conditionnel peut se développer en français cL2 « acquisition enfant de la langue seconde » (Meisel, 2008 : 255), et en français 2L1 « acquisition *bilingue* » (Klein 1989 : 28) chez trois enfants cL2 et deux enfants 2L1 français-suédois, tous les cinq vivant en Suède. L'étude a été centrée autour des questions suivantes :

- 1. Comment les enfants produisent-ils le conditionnel au début de l'acquisition ? Comment ce phénomène se développe-t-il ?
- 2. Lorsque les enfants n'arrivent pas à produire le conditionnel, par quelle(s) forme(s) verbale(s) le remplacent-ils ?Les enfants produisent-ils le conditionnel dans des situations langagières où l'on attendrait d'autres formes verbales ?
- 3. Combien de temps d'exposition faut-il pour que les enfants puissent produire le conditionnel correctement ?

Au début de l'acquisition, après 15 mois d'input en français à l'école immersive, aucun des trois enfants cL2 Hannes, Viola et Valentine n'arrivent à employer une forme du conditionnel dans le contexte juste – il n'y a pas d'occurence ni duconditionnel présent ni du conditionnel passé utilisé correctement. Cependant, tous les trois utilisent des formes du conditionnel présent dans d'autres contextes, ce qui sera discuté ci-dessous. Un trait commun entre les trois enfants cL2 est qu'ils utilisent *veux* au lieu de *voudrais* ou d'un autre verbe au conditionnel. Donc, ils n'ont pas encore acquis l'usage du conditionnel de politesse (Riegel 1994 : 319), contrairement aux apprenants aL2 suédois dans l'étude de Schlyter (2003 : 4), qui ont commencé à utiliser la formule *voudrais* au stade initial, après 1-5 mois d'input non-guidé dans un milieu francophone, ou après un input guidé de 25-100 heures (ibid.). Cela pourrait être une conséquence de la différence d'âge, étant donné qu'un adulte pourrait être plus conscient de l'importance de la politesse. Par comparaison, les analyses de l'acquisition du conditionnel chez les deux enfants bilingues dès la naissance, Louise et Linnea, montrent qu'à l'âge de 6 ans et 9 mois, les deux connaissent des formes du conditionnel mais c'est

seulement Linnea qui peut les employer dans des contextes justes, bien qu'elle les utilise dans d'autres contextes aussi où l'on s'attendrait à trouver d'autres formes verbales (le futur et l'imparfait).

L'acquisition du conditionnel des enfants cL2 se développe beaucoup après 15 mois d'input – Viola arrive à employer le conditionnel présent correctement pour le verbe *acheter* après 18 mois et Hannes montre un emploi correct du conditionnel présent de quelques verbes (prendrais, achèterais) après 21 mois d'exposition au français. Cependant, cela ne veut pas dire qu'ils ont atteint une maîtrise complète. Dans l'exemple (19) Viola utilise la forme correcte achèterais trois fois, mais les deux dernières fois elle n'a pas de sujet au verbe, peutêtre parce qu'elle se concentre trop sur la prononciation du mot achetèrais ou sur le fait qu'elle ne connaît pas le mot « nourriture » en français et donc elle oublie le sujet du verbe. Cela pourrait aussi être un transfert négatif (Klein 1989 : 40) du suédois où il est très courant de s'exprimer sans sujet dans plusieurs contextes du langage oral informel. Hannes et Viola utilisent encore d'autres formes verbales dans quelques contextes du conditionnel (voir cidessous). Dans le dernier enregistrement avec Hannes, après trois ans (36 mois) à l'école immersive, il parle au conditionnel présent aussi qu'au conditionnel passé d'une manière aisée, sans que l'interlocutrice l'ait introduit. Or, Hannes utilise parfois le conditionnel d'une manière incorrecte. La troisième enfant cL2, Valentine, sait conjuguer des verbes au conditionnel, mais après 15 mois aussi qu'après 28 mois elle les utilise seulement dans d'autres contextes. Donc, elle n'arrive pas à maîtriser le conditionnel pendant la période étudiée.

Finalement, en retournant au développement du conditionnel chez les filles bilingues, Louise et Linnea, il y a quelques différences à noter. La langue de Louise est très influée par le suédois – par exemple, elle choisit fréquemment l'infinitif (*aller*, *acheter*, *voyager*) à la place du conditionnel, ce qui est très courant en suédois, où le conditionnel dans la grammaire correcte devrait être construit avec un pronom personnel et un verbe auxiliaire conjugué (en suédois on utilise l'auxiliaire skulle pour tous les personnes) avant un verbe à l'infinitif (mais l'envers pour la construction interrogative suédoise). Certes, l'usage de l'infinitif au lieu du conditionnel est possible aussi en français en interaction, mais dans ces interviews-ci l'intervieweur a introduit le conditionnel dans ses questions et aussi reformulé ses questions plusieurs fois pour que Louise puisse bien entendre que l'on s'attend à une forme du conditionnel, sans que Louise ait abandonné son usage de l'infinitif. Il y a quelques occurences d'un emploi correct à l'âge de 8 ans mais le transfert négatif du suédois est très répandu chez Louise aussi à cet âge, malgré son exposition au français dès la naissance. Cela pourrait indiquer qu'à l'âge de 8 ans, Louise a un bilinguisme asymétrique selon la théorie de la dominance de langue (Klein 1989 : 25-26), où le suédois est sa langue forte et le français sa langue faible. Aussi, son âge de huit ans dans le dernier enregistrement est intéressant de noter parce que c'est l'âge proposé par Meisel (2008) comme lequel où un apprenant de langue seconde change de catégorie d'une « acquisition enfant de la langue seconde », (cL2, anglais : childL2) (2008 : 255) à la catégorie d'une « acquisition L2 adulte (aL2) » (Meisel 2008 : 255).

À l'âge de 6 ; 9, l'autre participant 2L1, Linnea, reprend correctement la forme *ferais* de l'intervieweur (voir l'exemple 33), mais elle n'arrive pas à en faire une phrase, ce qui pourrait tenir à ce qu'elle ne sait pas comment répondre au sens de la question (*qu'est-ce qu tu ferais de [/] d'extraordinaire, quand t'expliquerais pas les consignes ?*). Peut-être qu'il n'est pas facile de dire ce que l'on ferait « *d'extraordinaire* » si on était professeur. En général, Linnea connait déjà beaucoup de formes de conditionnel, mais elle les emploie parfois dans les contextes incorrects. L'exemple (31) où elle utilise le conditionnel au lieu de l'imparfait montre que Linnea connaît d'autres formes de l'imparfait (*dessinait*) – peut-être c'est la ressemblance entre la forme d'imparfait *écriyait* et la forme du conditionnel *écrigait* qui est la

cause de l'erreur. À l'âge de 8 ans, elle mélange le futur simple (35) et le conditionnel présent (36) dans le contexte du conditionnel présent. Il est difficile de savoir si c'est un exemple d'un transfert négatif à cause d'un mélange initial entres les formes suédois ska köpa (vais acheter = futur proche) et skulle köpa (achèterais = conditionnel) où il est possible que Linnea pense à la construction ska köpa et puis la traduit en français en utilisant le futur proche, même si le contexte exige le conditionnel. Donc, le langage de Linnea montre des traits de transfert négatif du suédois, mais en somme, étant donné qu'elle connait beaucoup de formes au conditionnel, il semble que Linnea a plutôt un bilinguisme équilibré (Klein 1989 : 25-26), bien qu'elle n'ait pas encore tout à fait acquis le conditionnel à l'âge de 8 ans.

Comme déjà indiqué, il y a plusieurs occurences des situations langagières dans lesquelles les enfants n'arrivent pas à produire le conditionnel. Étant donné la morphologie du conditionnel qui se compose par « adjonction de la désinence de l'imparfait (-ais,-ait, -ions,...) à la désinence spécifique du futur (-r-) : il chante-r-ait » (Riegel 1994 : 316) on pourrait attendre que les enfants choisissent inconsciemment de remplacer le conditionnel avec une forme de l'imparfait ou du futur simple à cause de la ressemblence morphologique, mais en fait les enfants de cette étude choisissent d'autres formes. Dans cette étude les enfants cL2 et L21 remplacent le conditionnel par l'indicatif présent (le plus souvent veux au lieu de voudrais), l'infinitif ou le futur proche lorsqu'ils n'arrivent pas à le produire. Cependant, le conditionnel est aussi employé fréquemment dans des situations langagières où l'on attendrait d'autres formes verbales : Viola l'utilise comme une forme « passe-partout » pour remplacer le passé composé et l'indicatif présent. Aussi, tous les cinq enfants – les cL2 et les 2L1 – utilisent le conditionnel au lieu d'imparfait et tous sauf Hannes l'utilisent dans les contextes du futur simple/proche. Donc, ce pattern montre que la morphologie du conditionnel expliquée ci-dessus pourrait avoir de l'importance pour l'usage – les enfants remplacent l'imparfait et le futur avec le conditionnel, mais ils ne font pas l'envers.

En somme, pour atteindre un niveau langagière de français où les enfants cL2 commencent à produire le conditionnel correctement concernant la forme et le contexte, il a fallu une période d'input à l'école immersive de 18 mois pour Viola (âge 8; 2) et 21 mois pour Hannes (âge 8; 4), tandis que Valentine n'a pas acquis le conditionnel au dernier enregistrement après 28 mois d'exposition (à l'âge de 9;1); elle utilise les formes du conditionnel plusieurs fois mais toujours dans des contextes incorrects. Cependant, ni Hannes ni Viola n'ont utilisé le conditionnel correctement dans tous leurs énoncés – toujours dans les derniers enregistrements il y a des erreurs de forme ou de contexte. Pour Louise et Linnea, les enfants bilingues dès la naissance, elles ont produit des énoncés au conditionnel correctement à l'âge de 6; 9 (Linnea) et 8; 0 (Louise), mais bien qu'elles soient bilingues ni l'une, ni l'autre a une maîtrise complète du conditionnel concernant la forme et le contexte à l'âge de 8 ans. Cela propose que les conclusions de Schlyter (2003), disant que le conditionnel est une forme grammaticale acquise tardivement chez les apprenants de langue seconde adultes (aL2), se sont verifiées aussi chez des apprenants de français cL2 et même chez des enfants 2L1, les bilingues dès la naissance. Plus de recherches sont nécessaires dans ce domaine pour élucider l'acquisition du conditionnel français chez les différents types de locuteurs L1, 2L1, cL2 et aL2.

7. Références bibliographiques

BARTNING, Inge & SCHLYTER, Suzanne (2004). Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2. *Journal of French Language Studies* 14. Cambridge : Cambridge University Press.

HOWARD, Martin (2009). Expressing Irrealis in L2 French: A Preliminary Study of the Conditional and Tense-Concordancing in L2 Acquisition. *Issues in Applied Linguistics* 17 (2).

KLEIN, Wolfgang (1987). L'acquisition de langue étrangère. Paris : Armand Colin Éditeur.

KRONNING, Hans (2002). Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémique. *Romansk Forum* 16.

MEISEL, Jürgen M. (2008). Âge du début de l'acquisition succesive du bilinguisme : effets sur le développement grammatical. In KAIL, Michèle ; FAYOL, Michel & HICKMANN, Maya (éds.) *Apprentissage des langues*. Paris : CNRS Éditions.

RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

SCHLYTER, Suzanne (2003). Stades de développement en français L2. Exemples d'apprenants suédophones, guidés et non-guidés, du « Corpus Lund ». Première version, non-publiée.